

SNE
Syndicat National des Ecoles

SNALC
FGAF

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°1 - décembre 2013



LA LETTRE D'INFORMATION Professeurs des Écoles

Sommaire

- 1 ■ EDITORIAL
L'heure de vérité
- 2 ■ Rythmes scolaires :
chronique d'un gâchis
annoncé
■ Pour les PE,
le SNE et le SNALC
demandent
- 3 ■ Direction d'école :
encore loin du compte
■ Pour les PE,
le SNE et le SNALC
refusent
- 4 ■ CONTACTS
SNALC et SNE

Le SNALC-FGAF et le SNE-FGAF
sont des syndicats réactifs
et participatifs. Remplissez le formulaire, et
vous serez contacté(e) par nos responsables
dans les plus brefs délais :

Cliquez :



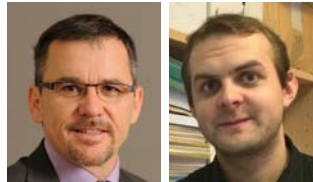
Flashez :



Contactez :

le SNE www.sne-csen.net
le SNALC info@snalc.fr

L'heure de vérité



Notre « grande maison » est en proie depuis des années à des doutes profonds, nés des échecs récurrents et successifs des réformes accumulées depuis trois décennies, depuis la lecture globale et les maths modernes jusqu'à la réforme des cycles et sa cohorte de réunions. Le livret scolaire, qui ne posait de problèmes à personne, est devenu livret de compétences, transformant les instituteurs en professeurs des écoles spécialistes des usines à cases. Un certain syndicalisme de cogestion ou d'idéologie en a profité pour s'installer sous couvert de défense des enseignants. Pédagogisme et « pilotage » ont pris place dans les écoles et ont métamorphosé les professeurs en gratte-papier sommés de tout justifier. Aujourd'hui, ce syndicalisme est en crise : **c'est le retour des pragmatiques. Et le triomphe de l'expérience sur l'expertise.**

Le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF, syndicats de terrain, qui assument la défense des collègues avant celle d'enfants hypocritement « placés au centre », recueillent des soutiens nombreux. Nous avons seuls osé alerter les politiques sur les difficultés concrètes et sur l'erreur stratégique de faire porter nos échecs sur la semaine de quatre jours, condamnée sans aucune évaluation. Pour nous, **faire porter le recul de l'école sur les rythmes scolaires, c'est éviter d'affronter la vraie question : celle des apprentissages fondamentaux.** En expliquant aux enseignants que la notation et l'exigence sont des violences faites aux élèves, que la pédagogie frontale est néfaste, on a dévasté toutes les salles des maîtres de France.

Le chantier est énorme. **Nous vous donnons rendez-vous aux élections professionnelles de décembre 2014 pour refonder notre école par la base, c'est-à-dire par vous, les enseignants de terrain, vous qui savez ce qui marche et ce qu'il faut faire. Liberté rime avec efficacité.** Avec le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF, vous serez bien représentés, et défendus par des organisations indépendantes qui se gardent de toute compromission.

Pierre FAVRE

Président du SNE-FGAF

Jean-Rémi GIRARD

Secrétaire nationale du SNALC-FGAF

Rythmes scolaires : chronique d'un gâchis annoncé

Après le passage à la semaine de 4 jours en 2008, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer la décision de Xavier Darcos et plaider pour une semaine de quatre jours et demi. Les journalistes et l'opinion publique ont suivi l'affaire de loin, et lors des élections présidentielles de 2012, il semblait acquis pour la gauche (et la droite) qu'il fallait travailler le mercredi matin.

Depuis mai 2012, de déclarations en palabres, le gouvernement ne cesse de découvrir les grenades dégoupillées dans un parcours qu'il croyait pavé de pétales de roses. Et les médias stupéfaits de découvrir, sondages à l'appui, que cette réforme attendue et unanimement saluée était massivement rejetée sur le terrain. Et peut-être même impossible à imposer aux maires, qui commencent, pour certains, à annoncer qu'ils ne la

mettront pas en œuvre, invitant ainsi les tribunaux à trancher. Casus belli démocratique garanti !

Il serait facile pour le SNE-FGAF de rappeler que ce scénario correspond à ce qu'il a annoncé dès 2009, lors des audiences de la commission Tabarot. Car les syndicalistes de terrain, contrairement aux experts, font des observations et pas de la théorie, et constatent que quatre jours ou quatre jours et demi, sur le plan des résultats, cela ne change rien. Le débat fumeux sur les rythmes scolaires est un écran de fumée qui empêche que l'on se préoccupe des vraies dérives qui ont atteint l'École de la République.

C'est pourquoi le SNE et le SNALC ont signé, dès le 10 septembre 2012, un communiqué pour inviter le ministre à revenir à la souveraineté du conseil d'école. Si sa réforme est si bonne, pour

quoi douter de la décision des acteurs de terrain ?

Cet épisode démontre à lui seul que la politique est un champ bien distinct du syndicalisme. Pour le SNE et le SNALC, peu importe la signature en bas d'un texte si celui-ci va dans le sens de l'intérêt des collègues, et finalement de l'École. Car les deux sont liés : des enseignants reconnus et écoutés peuvent refonder l'autorité que la société attend. Leur crédibilité repose tout entière sur leur compétence à transmettre des savoirs. Et sur cette question, SNALC et SNE sont intraitables. La transmission effective des savoirs fondamentaux est la condition nécessaire et suffisante pour permettre à notre École de retrouver la place éminente qu'elle a perdue depuis les réformes imposées d'en haut. ■

Pour les PE, le SNE et le SNALC demandent :

- la **disparition immédiate des livrets de compétences**, paperasse chronophage qui conduit à fractionner les enseignements et à perdre de vue les apprentissages dans leur globalité.
- **une école maternelle reconnue à part entière**, avec des programmes nationaux réalistes, tenant compte du développement de l'enfant afin de favoriser son autonomie, sans évaluation saucissonnée en « compétences ».
- **une priorité donnée à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques** (et non à l'anglais ou à la philosophie), ce qui passe par l'utilisation de méthodes efficaces. Il convient de proposer lors de la formation des enseignants d'importants modules consacrés aux méthodes mettant l'accent sur le principe alphabétique.
- **une revalorisation rapide de l'Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Élèves (ISAE)** pour qu'elle atteigne 1 200 euros.

Direction d'école : encore loin du compte

Geoffrey CAPLIEZ et Pierre FAVRE ont représenté nos syndicats les 25 novembre et 3 décembre au ministère dans le groupe de travail « Direction d'école ». Ils ont rappelé que le rapport sur la refondation inscrivait noir sur blanc (p.51) la nécessité **d'un statut pour les directeurs**. Malgré une volonté manifeste dans les discours pour reconnaître le métier de directeur et de directrice, les réponses attendues sur le temps de décharge et la question financière ne reflètent pas les aspirations des acteurs de terrain.

Que dire des « mesurette » suivantes ?

1. Une ISS part variable qui passe pour les écoles de 1 à 3 classes à 500€, de 4 à 9 classes à 700€ (soit + 100€ bruts annuels pour la plupart des directeurs), et pour les 10 classes et plus... statu quo à 900€. Le SNE réclame **une somme égale pour tous les directeurs, juste et équitable**.
2. Un allègement des heures d'APC pour les directeurs (1-2 classes : 6h, 3-4 classes : 18h, +4 classes : 36h) comme solution pour dégager du temps **à pour conséquence d'alourdir la charge de travail de nos collègues adjoints**. Les écoles devront **ENCORE** trouver des solutions pour organiser ce dispositif. Le directeur risque de se retrouver en mauvaise posture, car ce sont ses propres élèves qu'il faudra répartir auprès des collègues.

Pourtant, ce groupe ministériel devait améliorer nos conditions d'exercice. Le SNE et le SNALC ont rappelé avec insistance que le seuil des décharges devait être réétudié, **à savoir une décharge pour tous les directeurs**.

Bien sûr, le chantier de simplification des tâches administratives est séduisant, mais à bien y regarder, simplifier est souvent synonyme de déresponsabiliser. Pour nous, le sens de l'histoire plaide pour une véritable professionnalisation de la direction, tâche complexe et multiforme qui exige des compétences et des responsabilités qu'on ne peut plus éluder.

Deux points positifs malgré tout : le SNE et le SNALC se félicitent **que le point d'attribution pour le passage à la Hors Classe** soit maintenu - malgré l'opposition de certaines organisations - et qu'il s'étende à tous les départements.

Le GRAF (GRade à Accès Fonctionnel) : les fonctions de directeur d'école figurent parmi celles permettant l'accès à ce nouveau grade. « *Les modalités d'accès à ce nouveau grade seront précisées dans le cadre d'un groupe de travail commun aux premier et second degrés.* »

Espérons que le mam-mouth n'accouchera pas d'une nouvelle souris. ■



Pour les PE, le SNE et le SNALC refusent :

- **la prolifération des réunions au détriment des heures de cours**. La liberté pédagogique des professeurs des écoles doit être respectée. Il convient donc de faire disparaître la pression idéologique, et de limiter au strict minimum les « conseils » en tout genre (d'école, de maître, de cycle...).
- **que l'on fasse des économies sur le dos des élèves les plus fragiles**. Les enseignants doivent pouvoir proposer le redoublement dès le début de l'école élémentaire, si nécessaire, pour éviter que les élèves ayant des acquis insuffisants ne perdent pied définitivement.

ACADÉMIE	PRÉSIDENT SNALC-FGAF
AIX MARSEILLE	Thierry TIRABI - (Vice-Pdt) Gilbert AGUILAR Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net
AMIENS	Martial CLOUX - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64
BESANÇON	Michèle HOUËL - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr
BORDEAUX	Marie-Thérèse ALONSO 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com
CAEN	Henri LAVILLE - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66
CLERMONT FERRAND	Jean-René LANARET 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr
CORSE	Lucien BARBOLOSI Tél 06.80.32.26.55
CRÉTEIL	Loïc VATIN - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieux
DIJON	Françoise MORARD 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr
GRENOBLE	Isabelle MATHIEU 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères icdm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20
LILLE	Benoît THEUNIS - snalc.lille@voila.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79
LIMOGES	Frédéric BAJOR - f.bajor@gmail.com Le Mazoudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40
LYON	Christophe PATERNA - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03
MONTPELLIER	Karim EL OUARDI - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Soler - president.snalmontpellier@gmail.com
NANCY METZ	Elisabeth EXSHAW - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr
NANTES	Hervé RÉBY - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecachoirs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr
NICE	Dany COURTE - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr
ORLÉANS TOURS	François TESSIER - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr
PARIS	Fabienne LELOUP fabienne.leloup@free.fr Tél 06.59.96.92.41
POITIERS	Toufik KAYAL - toufikkayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35
REIMS	Benoît GIRARD - bbdg@laposte.net 1, place de la Mal Avisée - 08800 Tournavaux Tél 07.86.17.05.45
RENNES	Sébastien ROBREAU - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43
LA RÉUNION	Jean-Louis PRADEL - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 0262.21.70.09 Fax 0262.21.73.55
ROUEN	Pascal THIELL - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08
STRASBOURG	Anne SPICHER - Tél 03.88.82.99.58 11, rue J-Jacques Waltz - 67600 Sélestat snalc.alsace@wanadoo.fr
TOULOUSE	Jean-François BERTHELOT - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95
VERSAILLES	Frédéric SEITZ - 06.95.16.17.92 4, rue de Tréville - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com
DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER	Frantz JOHANN VOR DER BRÜGGE 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr

DÉPARTEMENT	SECRÉTAIRE SNE-FGAF
06 ALPES MARITIMES	Académie de NICE : Valérie SENGES sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
13 BOUCHES DU RHÔNE	Secrétaire départemental : Jean-Pierre BIZZORERO Siège du SNE - 9 boulevard SIMIAN - 13012 MARSEILLE Tél : 06.11.54.13.73 - sne13@sne-csen.net - Site : http://sne13.free.fr
34 HERAULT	Secrétaire départemental : Frédéric DENOLLY Siège du SNE - Ecole Élémentaire Victor HUGO 5, rue des Ecoles Le Grau d'Agde - 34300 AGDE - Tél : 06.22.45.06.54 sne34@sne-csen.net - Site : http://sne34.free.fr
38 GRENOBLE	Contact : Philippe CHARBONNEL 06 20 98 09 77 - charbonnel3@gmail.com
57 MOSELLE	Secrétaire départemental : Gilles LELEUX Adresse section BP 70076 - 57972 YUTZ CEDEX Tél-Fax : 03.82.88.52.84, Mobile : 06.26.27.57.83 sne57@sne-csen.net - Site : http://sne.moselle.free.fr
59/62 LILLE	Section académique de LILLE : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE - Tél : 09.52.78.98.14 Secrétaire Académique : Emmanuel CARON - Tél 06.17.35.09.22 Secrétaire Académique adjoint : Anthony LEMETTRE SNE 62 : 76 avenue de la Libération - 62510 ARQUES tél 06.67.76.02.28 Secrétaire Académique adjointe : Joëlle HOUZIAUX SNE 59 : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE Tél : 06.86.52.10.72 - sne59@sne-csen.net - sne62@sne-csen.net
67 BAS-RHIN	Secrétaire départemental : Nathalie HALTER sne67@sne-csen.net Site : http://www.sne67.net
68 HAUT-RHIN	Secrétaire départemental : Marianne GAUME sne68@sne-csen.net Site : http://www.sne68.net
69 LYON	Secrétaire académique : Philippe CHARBONNEL Tél SNE 06.20.98.09.77 - charbonnel3@gmail.com sne69@sne-csen.net, divers - site : http://sne69.free.fr
75 PARIS	Secrétaire départementale : Clothilde GUILBERT Siège du SNE - 4 rue de TRÉVISE - 75009 PARIS Adresse de l'école ECOLE maternelle - 68 rue Vitruve - 75020 PARIS 01.43.56.65.50 - 06.14.28.53.83 - sne75@sne-csen.net
76 SEINE MARITIME	Secrétaire départemental : François RIMBERT Tél : 06.65.70.41.41 - sne76@sne-csen.net Site : http://sne76.free.fr
77 SEINE ET MARNE	Secrétaire départementale : Nathalie CRISCIONE nathalie.criscione@sne-csen.net - 2 rue de Champeaux - 77240 CESSON 06.30.97.15.74 - sne77@sne-csen.net
78/95 VERSAILLES	Pascal PITON - 4 rue de Tréville 75009 PARIS 06.99.00.88.38 - plkn@orange.fr
83 VAR	Secrétaire départementale : Ange MARTINEZ Y MARTINEZ sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
93 SEINE SAINT DENIS	Secrétaire départementale : Patricia SCHNEBELEN Siège du SNE - 33 allée de la Pelouse - 93340 LE RAINCY Téléphone école/SNE 01.48.47.44.55 - 06.24.36.85.43 sne93@sne-csen.net
94 VAL DE MARNE	Secrétaire départementale : Annie CORDONNIER Siège du SNE - 2 rue M. Dudragne - 94350 VILLIERS Bureau SNE 01.49.41.08.14 - 06.63.92.93.18 - sne94@sne-csen.net
974 LA REUNION	Secrétaire départemental : Anthony PAYET sne974@sne-csen.net

Siège national SNE : 4, rue de Tréville - 75009 Paris

Tél. nationaux SNE : 04.74.36.27.50 - 06.63.51.88.96

Contact national SNE : www.sne-csen.net